



Réaliser un diagnostic sanitaire et social en territoire insulaire : l'exemple de la Martinique



Caractéristiques de la Martinique

- **Géographiques** : 1128 km² (64 km de long et 24 km de large)
 - **Démographiques** : 403 000 hab.
 - **Politiques** : région mono-départementale, 34 communes
 - **Structurelles** : un nombre d'acteurs moins élevé que dans les régions de l'Hexagone
- ➔ Etudes réalisées le plus souvent sur l'ensemble du territoire



Historique de la démarche

- Demandes de plus en plus nombreuses pour avoir des informations territorialisées (création de cellules d'observation par certaines municipalités)
- Préoccupation de l'ancien directeur de la DSDS d'engager une démarche de diagnostic territorial pour mettre en place une politique de prévention adaptée
- Création en 2008 de la POSS (plate-forme d'observation sanitaire et sociale) qui a permis le recueil de données par commune
- Désignation de 2 structures d'appui : OSM (diagnostic territorial) et CRES (recensement acteurs et actions de prévention)

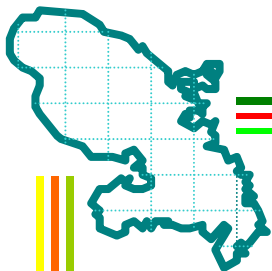


La territorialisation : comment ?

- Une démarche préalable de présentation auprès des acteurs locaux (désignation de référents territoriaux)
- En 2009, un découpage « a priori » selon les quatre arrondissements :

Le Centre
Le Sud
Le Nord Caraïbe
Le Nord Atlantique

- La réalisation pour chacun de ces arrondissements :
 - ✓ Une fiche de synthèse
 - ✓ Un diagnostic complet



La fiche de synthèse :



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

AVRIL 2010



Arrondissement Centre

Afin de disposer des connaissances nécessaires à l'élaboration d'une politique régionale adaptée aux difficultés spécifiques de la population, l'Agence Régionale de Santé de la Martinique a décidé d'engager une démarche de diagnostic territorial.

Jusqu'ici la majorité des études étaient menées à un échelon régional, cependant différents travaux ont montré que les inégalités territoriales dans le champ sanitaire et social sont souvent plus importantes au sein d'une même région qu'entre régions. C'est pourquoi, aujourd'hui, il est nécessaire de travailler à un échelon plus fin tel que la communauté de communes ou l'arrondissement.

Basé à la fois sur le recueil et l'analyse des indicateurs disponibles, la consultation des professionnels et des habitants du territoire, ce diagnostic fournit une photographie de la situation sanitaire et sociale de chacun des quatre territoires identifiés pour notre région : le Centre, le Nord Atlantique, le Nord Caraïbe et le Sud.

PLATE-FORME D'OBSERVATION SANITAIRE ET SOCIALE

L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement Centre regroupe quatre communes : le chef-lieu Fort-de-France, Le Lamentin, Saint-Joseph et Schœlcher.

Il totalise 171 km², soit 15 % du territoire, pour 167 961 habitants (RP 2007), ce qui représente une densité de 987 habitants par km², pratiquement trois fois plus élevée que la densité départementale qui est de 353 habitants par km².

C'est donc le plus important des arrondissements en termes de population : 42 % de la population départementale y est concentrée, notamment dans la commune de Fort-de-France, qui malgré une baisse continue du nombre de ses habitants depuis 20 ans (-10 %), demeure la commune la plus peuplée de Martinique, avec 89 794 habitants (RP 2007).

Le Centre est également le 1^{er} pôle économique de l'île, marqué par une très forte prépondérance du secteur tertiaire qui représente 85 % de l'emploi (RP 2006).

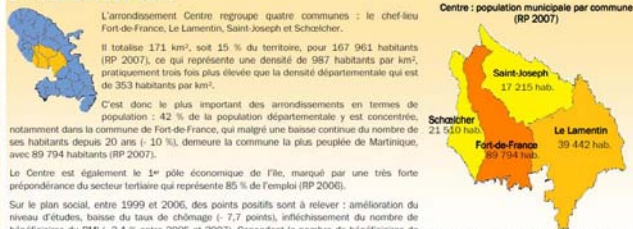
Sur le plan social, entre 1999 et 2006, des points positifs sont à relever : amélioration du niveau d'études, baisse du taux de chômage (-7,7 points), inflechissement du nombre de bénéficiaires du RMI (-2,4 % entre 2005 et 2007). Cependant le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Parent isolé lui, ne cesse de croître : +12 % entre 2005 et 2007, avec en parallèle une proportion de familles monoparentales de 40 % (RP 2006).

DEMOGRAPHIE

Le Centre connaît une relative stabilité de sa population, estimée en 2007 à 167 961 habitants, avec un accroissement de seulement 1 % depuis 1999. En effet, entre 1999 et 2006, le solde migratoire est négatif (-0,5 %), mais le solde naturel bien qu'en baisse demeure positif (+0,8 %), permettant ainsi un maintien du niveau de la population. Cependant il existe un disparité d'évolution au sein des communes de la zone : Fort-de-France et Schœlcher enregistrent un solde migratoire négatif, alors que celui de Saint-Joseph et du Lamentin est lui positif, ce qui confirme leur attractivité.

L'arrondissement est vieillissant, comme à l'échelle départementale. De 1999 à 2006 le nombre des 75 ans et plus a augmenté de 14 % alors que celui des moins de 20 ans est demeuré quasi stable (+0,05 %). Au niveau départemental ces augmentations sont respectivement de 10 % et 2 %. Ainsi, les 75 ans et plus représentent 6 % de la population du Centre. Cette proportion est de 5,5 % dans le Sud et de 7,7 % dans le Nord Caraïbe et le Nord Atlantique.

Centre : population municipale par commune (RP 2007)

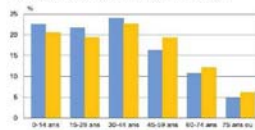


Source : Insee, RP 2007, population légale en vigueur à partir du 3^e janvier 2010 - Exploitation OSM

	Fort-de-France	Lamentin	Saint-Joseph	Schœlcher	Total Centre
1992	99 844	26 367	11 266	18 094	155 571
1999	100 080	30 028	14 036	19 825	163 969
1999	94 152	35 488	15 759	20 839	166 238
2006	90 347	38 847	17 107	21 419	168 720
2007	89 794	39 442	17 215	21 510	167 961
Variation 1990-2007	-6 %	+13 %	+14 %	+6 %	+10 %

Source : Insee - Exploitation OSM

Evolution de la population du Centre par tranches d'âge



Source : Insee, RP 1999 et RP 2006 populations principales

(1) La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une commune, dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans domicile fixe, les personnes de la commune et des personnes résidant habituellement dans une habitation mobile, ainsi que les membres de la commune. Le nombre de personnes résidant dans une habitation mobile est compris dans le nombre de personnes résidant dans une commune. (2) La population municipale comprend les personnes résidant habituellement sur le territoire de la commune, dans un logement ou une commune, dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans domicile fixe, les personnes de la commune et des personnes résidant habituellement dans une habitation mobile, ainsi que les membres de la commune. Le nombre de personnes résidant dans une habitation mobile est compris dans le nombre de personnes résidant dans une commune. (3) La population municipale comprend les personnes résidant habituellement sur le territoire de la commune, dans un logement ou une commune, dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans domicile fixe, les personnes de la commune et des personnes résidant habituellement dans une habitation mobile, ainsi que les membres de la commune. Le nombre de personnes résidant dans une habitation mobile est compris dans le nombre de personnes résidant dans une commune.



Fiche de synthèse

Quatre pages permettant de **comparer les indicateurs** entre arrondissements et de les **positionner** entre eux et par rapport aux moyennes départementales et nationales.

- Plus de 30 indicateurs statistiques étudiés :
démographie, économie, indicateurs de santé, offre de soins, équipement médico-social ...

Des fiches qui ont pour but de fournir une information synthétique mais qui seront détaillées et enrichies dans le diagnostic complet



Diagnostic complet

- Indicateurs détaillés (démographie, économie, état de santé, offre de soins, équipement médico-social)
- Enquête qualitative conduite auprès des acteurs de terrain concernés (professionnels de santé, élus, correspondants techniques)
- Enquête auprès de la population afin de déterminer les besoins et les priorités de santé



Une nouvelle donne : la création de l'ARS

- En mai 2010, séminaire des référents territoriaux :
 - Présentation des 4 fiches de synthèse
 - Annonce de la démarche de diagnostic complet
 - Mais aussi annonce faite que le découpage territorial devra se faire selon des principes communs à toutes les ARS

- Remise en cause du découpage en 4 arrondissements = pause dans la démarche de diagnostic complet

- Groupe de travail ARS sur la territorialisation (juil à oct 2010) :
 - Martinique = 1 seul territoire de santé
 - Mais combien de territoires de proximité : 3, 4 ou 6 ?
 - Analyse selon des critères objectifs (hospitalisation, mortalité, flux de la patientèle des généralistes ...)



En conclusion

- ⇒ Malgré une région de petite taille, la territorialisation s'impose
- ⇒ Les 4 diagnostics élaborés et validés en partenariat serviront de support aux actions à mettre en place dans chaque territoire

Merci de votre attention !

